

DÉPLACEMENTS

Convention de groupement de commandes entre Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie pour la mise en place d'une opération de gratification du covoiturage sur le territoire de Métropole Savoie

1 DOCUMENT - Publié le 21 juillet 2022



<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2023/conseil-communautaire-du-24-janvier-2023/deliberations-1-4-1/convention-de-groupement-de-commandes-entre-grand-lac-grand-chambery-et-coeur-de-savoie-pour-la-mise-en-place-dune-operation-de-gratification-du-covoiturage-sur-le-territoire-de-metropole-savoie-2-24512?>

C_2022-07-19_DELIB29.PDF

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 530,9 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2023/conseil-communautaire-du-24-janvier-2023/deliberations-1-4-1/convention-de-groupement-de-commandes-entre-grand-lac-grand-chambery-et-coeur-de-savoie-pour-la-mise-en-place-dune-operation-de-gratification-du-covoiturage-sur-le-territoire-de-metropole-savoie-2-24512?>